

## Procuration de paiement de la bourse nationale de collège Etablissement d'enseignement privé

La procuration de paiement de la bourse nationale de collège<sup>1</sup> est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Établissement : COLLEGE SAINT JUDE \_\_\_\_\_

Adresse : 18 RUE LAMARTINE \_\_\_\_\_

Commune : ARMENTIERES \_\_\_\_\_ Code postal : 5 9 2 8 0 \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

agissant en tant que :  père  mère  autre personne en charge de l'élève

de \_\_\_\_\_ élève de cet établissement en classe de \_\_\_\_\_

pour l'année scolaire 2022-2023, autorise Monsieur BLOKKEEL Jérôme \_\_\_\_\_

le chef d'établissement agissant par délégation de l'organisme de gestion, à recevoir en mon nom, le montant de la bourse de collège attribué à mon enfant.

### Cette autorisation implique que le chef de l'établissement :

- donnera décharge de la somme de la bourse de l'enfant au comptable public dès versement au compte de l'établissement
- me versera par virement bancaire, le montant restant éventuel de la bourse de l'élève après le paiement des frais de pension ou de demi-pension.

Fait le \_\_\_\_\_  
À \_\_\_\_\_

Signature du responsable de l'enfant

Fait le \_\_\_\_\_  
À \_\_\_\_\_

Signature du Chef d'établissement